

Notification 2025/033

---

2 décembre 2025

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### PRÉPARATIFS RÉGIONAUX POUR LA COP15 DE LA CMS

Le Secrétariat souhaite informer les Parties qu'à la suite de discussions internes et en consultation avec le Président du Comité permanent, le Secrétariat ne sera pas en mesure d'organiser des réunions régionales pré-COP avant la COP15 de la CMS. Cette décision est due à la période intersessionnelle raccourcie, à la période de vacances pour beaucoup entre la ScC-SC8 et la COP15, et aux ressources limitées disponibles pour soutenir l'organisation de telles réunions.

Le Secrétariat encourage les Parties et les groupes régionaux, par l'intermédiaire des membres du Comité permanent ou par d'autres moyens, à organiser des consultations régionales afin d'examiner les points de l'ordre du jour de la COP15 et d'échanger leurs points de vue. Si des points spécifiques de l'ordre du jour pour lesquels des informations supplémentaires sont souhaitées sont identifiés, le Secrétariat s'efforcera de fournir des informations supplémentaires, le cas échéant.

Le projet d'ordre du jour de la COP15 de la CMS est disponible sur le site web de la CMS : <https://www.cms.int/document/provisional-agenda-and-documents-39>

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires sur la COP15, veuillez contacter le Secrétariat à l'adresse [cms-secretariat@un.org](mailto:cms-secretariat@un.org).

---

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>